

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 décembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - C. PROUTEAU par M-C. FABRE DE ROUSSAC - J. GROSSO par C. PINO

Absent : JF. MARY

1. Budget Primitif 2021 Budget Principal (Annexe 1)

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Lors de la séance du 24 novembre 2020, le Conseil Municipal a voté un débat d'orientations budgétaires 2021 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2021 a été élaboré.

L'article L5217-10-6 du CGCT donne possibilité pour l'exécutif, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Budget Primitif 2021 du Budget Principal qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 385 661,00	3 226 106,00	3 226 106,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 301 830,00	7 254 715,00	7 254 715,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	455 000,00	399 000,00	399 000,00
016	APA			
017	RSA / REGULARISATION DE RMI			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	916 350,00	841 003,00	841 003,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 058 841,00	11 720 824,00	11 720 824,00
66	CHARGES FINANCIERES	549 000,00	506 000,00	506 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00	5 000,00	5 000,00
68	PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 637 841,00	12 231 824,00	12 231 824,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	602 739,00	990 708,00	990 708,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	1 530 286,00	1 530 286,00	1 530 286,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 133 025,00	2 520 994,00	2 520 994,00
TOTAL		14 770 866,00	14 752 818,00	14 752 818,00

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA			
017	RSA / REGULARISATIONS DE RMI			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV	1 160 000,00	1 203 800,00	1 203 800,00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	829 000,00	811 000,00	811 000,00
731	FISCALITE LOCALE	9 517 542,00	9 890 000,00	9 890 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 932 000,00	2 562 000,00	2 562 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	126 000,00	96 001,00	96 001,00
Total des recettes de gestion courante		14 714 542,00	14 682 801,00	14 682 801,00
76	PRODUITS FINANCIERS	20,00	17,00	17,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 719 562,00	14 682 818,00	14 682 818,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	51 304,00	70 000,00	70 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 304,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		14 770 866,00	14 752 818,00	14 752 818,00

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
018	RSA			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	52 600,00	91 000,00	91 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 152 250,00	647 504,00	647 504,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 028 457,00	3 231 496,00	3 231 496,00
Total des dépenses d'équipement		4 313 307,00	4 050 000,00	4 050 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	58 350,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 880 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0,00
Total des dépenses financières		1 938 350,00	1 780 000,00	1 780 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		6 251 657,00	5 830 000,00	5 830 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	51 304,00	70 000,00	70 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		101 304,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL		6 352 961,00	5 950 000,00	5 950 000,00

INVESTISSEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
018	RSA			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 576 330,00	570 000,00	570 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165, 166 et 16449)	1 643 606,00	1 630 006,00	1 630 006,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		3 219 936,00	2 200 006,00	2 200 006,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	950 000,00	1 179 000,00	1 179 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST NON TRANSF			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT A DES PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		950 000,00	1 179 000,00	1 179 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		4 169 936,00	3 379 006,00	3 379 006,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	602 739,00	990 708,00	990 708,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 530 286,00	1 530 286,00	1 530 286,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 183 025,00	2 570 994,00	2 570 994,00
TOTAL		6 352 961,00	5 950 000,00	5 950 000,00

Opérations d'équipement

Opérations	Pour mémoire	Propositions	Vote
	budget précédent	Budget Primitif 2021	
903 VOIRIE	2 072 457,00	1 201 000,00	1 201 000,00
905 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	98 120,00	265 000,00	265 000,00
906 CIMETIERE	0,00	20 000,00	20 000,00
909 COMPLEXE SPORTIF	0,00	0,00	0,00
914 ECOLES	50 000,00	10 000,00	10 000,00
916 TRAVAUX HYDROLIQUES	0,00	0,00	0,00
918 EGLISE	30 000,00	100 000,00	100 000,00
919 BUDGET PARTICIPATIF	18 000,00	225 000,00	225 000,00
922 ECLAIRAGE PUBLIC	40 000,00	60 000,00	60 000,00
941 CRECHES	900 000,00	700 000,00	700 000,00
951 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	364 990,00	294 000,00	294 000,00
952 ACQUISITION VEHICULES	70 000,00	30 000,00	30 000,00
953 MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	0,00	10 000,00	10 000,00
954 SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL	0,00	0,00	0,00
956 INFORMATIQUE	32 600,00	60 000,00	60 000,00
959 AMENAGEMENT URBAIN	0,00	50 000,00	50 000,00
961 PLAN DE GESTION DU PARC ARBORE	25 000,00	40 000,00	40 000,00
963 CMJ	12 140,00	15 000,00	15 000,00
965 RESERVE FONCIERE ESPACE NATUREL	250 000,00	150 000,00	150 000,00
968 VIDEOPROTECTION	20 000,00	50 000,00	50 000,00
972 AMENAGEMENT AV DE LA MEDITERRANEE	0,00	0,00	0,00
973 REHABILITATION THEATRE	0,00	0,00	0,00
974 AMO POINTE DES ONGLOUS	0,00	0,00	0,00
975 PIETONNISATION DES QUAIS	250 000,00	40 000,00	40 000,00
976 PROMENOIR MARSEILLAN PLAGES	0,00	30 000,00	30 000,00
980 COMPLEXE SPORTIF	0,00	600 000,00	600 000,00
981 TIERS LIEU	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL	4 233 307,00	3 970 000,00	3 970 000,00

Compte tenu de ces divers éléments, il appartient au conseil municipal :

D'adopter le Budget Primitif 2021 du Budget Principal tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	14 752 818,00	5 950 000,00	20 702 818,00
Recettes	14 752 818,00	5 950 000,00	20 702 818,00

De préciser que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » ;

De préciser que le présent Budget est voté sous la norme comptable M57 ;

D'autoriser l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A LA MAJORITE
(Pour 23, Contre 5)

Contre Adopte le Budget Primitif 2021 du Budget Principal tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	14 752 818,00	5 950 000,00	20 702 818,00
Recettes	14 752 818,00	5 950 000,00	20 702 818,00

Précise que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » ;

Précise que le présent Budget est voté sous la norme comptable M57 ;

Autorise l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire

Yves MICHEL

